



Bilan du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Communauté d'Agglomération

**Années
2021 - 2022 -2023**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

A. Données générales

> En 2021

308 agents occupent un emploi permanent* et 23 agents occupent un emploi non permanent*

* Emploi permanent : activité normale et habituelle de la Collectivité

* Emploi non permanent : il permet à la Collectivité de faire face à un besoin temporaire

	Âge	Titulaires et stagiaires	Contractuels occupant un emploi permanent	Contractuels occupant un emploi non permanent
HOMMES	moins de 20 ans	0	1	0
	20 à 24 ans	1	1	2
	25 à 29 ans	3	4	1
	30 à 34 ans	6	1	1
	35 à 39 ans	8	0	0
	40 à 44 ans	28	4	0
	45 à 49 ans	18	0	0
	50 à 54 ans	14	3	1
	55 à 59 ans	18	3	1
	60 à 64 ans	12	1	0
	65 ans et plus	0	0	0
	TOTAL	108	18	6
FEMMES	moins de 20 ans	0	0	1
	20 à 24 ans	2	0	4
	25 à 29 ans	4	1	3
	30 à 34 ans	9	2	1
	35 à 39 ans	21	6	1
	40 à 44 ans	19	2	1
	45 à 49 ans	29	0	1
	50 à 54 ans	32	3	3
	55 à 59 ans	26	2	1
	60 à 64 ans	20	3	0
	65 ans et plus	0	1	1
	TOTAL	162	20	17
ENSEMBLE	moins de 20 ans	0	1	1
	20 à 24 ans	3	1	6
	25 à 29 ans	7	5	4
	30 à 34 ans	15	3	2
	35 à 39 ans	29	6	1
	40 à 44 ans	47	6	1
	45 à 49 ans	47	0	1
	50 à 54 ans	46	6	4
	55 à 59 ans	44	5	2
	60 à 64 ans	32	4	0
	65 ans et plus	0	1	1
	TOTAL	270	38	23

* source : RSU 2021

> En 2022

298 agents occupent un emploi permanent et 30 agents occupent un emploi non permanent

	Âge	Titulaires et stagiaires	Contractuels occupant un emploi permanent	Contractuels occupant un emploi non permanent
HOMMES	moins de 20 ans	0	0	1
	20 à 24 ans	2	1	1
	25 à 29 ans	4	0	2
	30 à 34 ans	5	1	2
	35 à 39 ans	8	0	0
	40 à 44 ans	18	3	0
	45 à 49 ans	25	1	2
	50 à 54 ans	15	2	0
	55 à 59 ans	21	3	2
	60 à 64 ans	8	1	0
	65 ans et plus	1	0	0
	TOTAL	107	12	10
FEMMES	moins de 20 ans	0	0	0
	20 à 24 ans	1	0	2
	25 à 29 ans	6	0	2
	30 à 34 ans	9	3	2
	35 à 39 ans	16	5	1
	40 à 44 ans	18	5	1
	45 à 49 ans	27	0	2
	50 à 54 ans	34	3	5
	55 à 59 ans	25	4	3
	60 à 64 ans	18	4	1
	65 ans et plus	0	1	1
	TOTAL	154	25	20
ENSEMBLE	moins de 20 ans	0	0	1
	20 à 24 ans	3	1	3
	25 à 29 ans	10	0	4
	30 à 34 ans	14	4	4
	35 à 39 ans	24	5	1
	40 à 44 ans	36	8	1
	45 à 49 ans	52	1	4
	50 à 54 ans	49	5	5
	55 à 59 ans	46	7	5
	60 à 64 ans	26	5	1
	65 ans et plus	1	1	1
	TOTAL	261	37	30

* source : RSU 2022

> En 2023

	Âge	Titulaires et stagiaires	Contractuels occupant un emploi permanent	Contractuels occupant un emploi non permanent
HOMMES	moins de 20 ans	0	0	1
	20 à 24 ans	2	1	2
	25 à 29 ans	3	6	1
	30 à 34 ans	6	5	1
	35 à 39 ans	7	4	0
	40 à 44 ans	17	7	0
	45 à 49 ans	27	2	0
	50 à 54 ans	13	6	2
	55 à 59 ans	17	2	0
	60 à 64 ans	7	1	1
	65 ans et plus	2	0	0
	TOTAL	101	34	8
FEMMES	moins de 20 ans	0	0	0
	20 à 24 ans	0	5	6
	25 à 29 ans	5	10	5
	30 à 34 ans	6	7	1
	35 à 39 ans	16	4	1
	40 à 44 ans	21	8	1
	45 à 49 ans	27	3	2
	50 à 54 ans	31	4	2
	55 à 59 ans	29	5	2
	60 à 64 ans	20	2	1
	65 ans et plus	0	2	0
	TOTAL	155	50	21
ENSEMBLE	moins de 20 ans	0	0	1
	20 à 24 ans	2	6	8
	25 à 29 ans	8	16	6
	30 à 34 ans	12	12	2
	35 à 39 ans	23	8	1
	40 à 44 ans	38	15	1
	45 à 49 ans	54	5	2
	50 à 54 ans	44	10	4
	55 à 59 ans	46	7	2
	60 à 64 ans	27	3	2
	65 ans et plus	2	2	0
	TOTAL	256	84	28

* source : RSU 2023 L'écart significatif du nombre de contractuels entre 2022 et 2023 s'explique par une mauvaise codification des agents en 2022. La saisie a été corrigée en 2023.

B. Parcours professionnel

• Flux de sortie des agents

> En 2021

Départs des fonctionnaires sur emploi permanent			
Motif du départ définitif ou «temporaire»		HOMMES	FEMMES
Départs «temporaires»	Mise en disponibilité		
	<i>de droit</i>	1	1
	<i>sur demande</i>	0	1
Départs «définitifs»	Détachement dans une autre structure (fonction publique d'Etat, fonction publique hospitalière ; article 64 de la loi du 26 janvier 1984)	1	1
	Décès	0	2
	Démission	2	1
	Fin de détachement dans votre collectivité (agents originaires d'autres structures:fonction publique d'Etat, fonction publique hospitalière, ...dont le détachement dans votre collectivité s'est terminé dans l'année 2021)	0	1
	Mutation (changement de collectivité ; article 51 de la loi du 26 janvier 1984)	2	1
	Départ à la retraite	0	2
Total		6	10
Départs des contractuels sur emploi permanent			
		HOMMES	FEMMES
Départ «définitifs»	Démission	1	1
	Fin de contrat (ne pas inclure les agents contractuels mis en stage dans l'année 2021)	6	12
	Agent contractuel nommé stagiaire au sein de la collectivité au cours de l'année	7	1
Total		14	14

* source : RSU 2021

> En 2022

Départs des fonctionnaires sur emploi permanent			
Motif du départ définitif ou «temporaire»		HOMMES	FEMMES
Départ «définitifs»	Mutation (changement de collectivité ; article 51 de la loi du 26 janvier 1984)	2	3
	Départ à la retraite	3	4
	Fin de détachement dans votre collectivité (agents originaires d'autres structures : fonction publique d'Etat, fonction publique hospitalière, ...dont le détachement dans votre collectivité s'est terminé dans l'année 2022)	1	0
	Licenciement	0	1
	Décès	0	1
	Autres cas	1	0
	Démission	1	1
Total		8	10
Départs des contractuels sur emploi permanent			
		HOMMES	FEMMES
Départ «définitifs»	Fin de contrat	1	7
	Agent contractuel nommé stagiaire au sein de la collectivité au cours de l'année	2	1
	Fin de contrat	5	9
Total		8	17

* source RSU 2022

> En 2023

Départs des fonctionnaires sur emploi permanent			
Motif du départ définitif ou «temporaire»		HOMMES	FEMMES
Départs «temporaires»	Mise en disponibilité		
	de droit	0	0
	sur demande	1	2
Départs «définitifs»	Mutation (changement de collectivité ; article 51 de la loi du 26 janvier 1984)	2	2
	Départ à la retraite	5	4
	Fin de détachement dans votre collectivité (agents originaires d'autres structures : fonction publique d'Etat, fonction publique hospitalière, ...dont le détachement dans votre collectivité s'est terminé dans l'année 2022)	0	0
	Licenciement	0	0
	Décès	0	0
	Autres cas	0	0
	Démission	0	1
Total		8	9
Départs des contractuels sur emploi permanent			
		HOMMES	FEMMES
Départ définitifs	Démission	1	3
	Agent contractuel nommé stagiaire au sein de la collectivité au cours de l'année	0	0
	Départ à la retraite	1	0
	Fin du contrat	4	1
Total		6	4

* source : RSU 2023

• Evolution de carrière

> 2021

Avancement

Nombre de fonctionnaires ayant connu au cour de l'année 2021 un :	Hommes	Femmes
avancement d'échelon	35	52
- ayant atteint l'indice sommital de leur grade	2	3
- n'ayant pas atteint l'indice sommital de leur grade	33	49
avancement de grade :	13	8
- au choix par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents	0	0
- au choix par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi après une sélection par voie d'examen professionnel	0	0
- par sélection opérée exclusivement par voie de concours professionnel	0	0

Promotion interne

Nombre de fonctionnaires ayant été inscrits sur liste d'aptitude :	Hommes	Femmes
Promotion interne sans examen professionnel :	1	2
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
Promotion interne suite à un examen professionnel :	1	0
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
- Réussite à un concours d'agents déjà fonctionnaires dans la collectivité :	0	0
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
Total	2	2

* source : RSU 2021

> 2022

Avancement

Nombre de fonctionnaires ayant connu au cour de l'année 2022 un :	Hommes	Femmes
avancement d'échelon	93	132
- ayant atteint l'indice sommital de leur grade	3	8
- n'ayant pas atteint l'indice sommital de leur grade	90	124
avancement de grade :	14	23
- au choix par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents	14	23
- au choix par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi après une sélection par voie d'examen professionnel	0	0
- par sélection opérée exclusivement par voie de concours professionnel	0	0

Promotion interne

Nombre de fonctionnaires ayant été inscrits sur liste d'aptitude :	Hommes	Femmes
Promotion interne sans examen professionnel :	2	2
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
Promotion interne suite à un examen professionnel :	0	0
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
- Réussite à un concours d'agents déjà fonctionnaires dans la collectivité :	0	0
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
Total	2	2

* source : RSU 2022

> 2023

Avancement

Nombre de fonctionnaires ayant connu au cours de l'année 2023 un :	Hommes	Femmes
avancement d'échelon	49	74
- ayant atteint l'indice sommital de leur grade	1	0
- n'ayant pas atteint l'indice sommital de leur grade	48	74
avancement de grade :	4	5
- au choix par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents	0	0
- au choix par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi après une sélection par voie d'examen professionnel	0	0
- par sélection opérée exclusivement par voie de concours professionnel	0	0

Promotion interne

Nombre de fonctionnaires ayant été inscrits sur liste d'aptitude :	Hommes	Femmes
Promotion interne sans examen professionnel :	3	3
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
Promotion interne suite à un examen professionnel :	4	3
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
- Réussite à un concours d'agents déjà fonctionnaires dans la collectivité :	0	0
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
Total	7	6

* source : RSU 2023

C. Organisation du travail

• Compte épargne temps

	Nombre d'agents ayant un compte épargne temps (CET) au 31/12/2021		Nombre d'agents ayant un compte épargne temps (CET) au 31/12/2022		Nombre d'agents ayant un compte épargne temps (CET) au 31/12/2023	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Catégorie A	11	27	3	4	15	27
Catégorie B	17	25	6	7	21	43
Catégorie C	36	91	79	115	40	86
Toutes catégories	64	143	88	126	76	156

* source : RSU 2021, 2022 et 2023

• Congés pour garde enfants malades (en jours)

	2021	Nombre d'agents	Nombre de jours pris
Catégorie A	Hommes	0	0
	Femmes	5	8,5
Catégorie B	Hommes	1	1
	Femmes	9	17,5
Catégorie C	Hommes	6	15,5
	Femmes	8	25
	Total	29	67,5

	2022	Nombre d'agents	Nombre de jours pris
Catégorie A	Hommes	0	0
	Femmes	5	19
Catégorie B	Hommes	4	6,5
	Femmes	9	15
Catégorie C	Hommes	3	8
	Femmes	11	47
	Total	32	95,5

	2023	Nombre d'agents	Nombre de jours pris
Catégorie A	Hommes	0	0
	Femmes	8	15
Catégorie B	Hommes	5	12
	Femmes	8	18
Catégorie C	Hommes	4	24
	Femmes	11	25,5
	Total	36	94,5

* source : RSU 2021, 2022 et 2023

• Temps partiel

		Nombre d'agents en 2021		Nombre d'agents en 2022		Nombre d'agents en 2023	
		Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation	Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation	Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation
Catégorie A	Hommes	0	0	0	0	1	0
	Femmes	0	0	0	3	0	0
	Total	0	0	0	3	1	0
Catégorie B	Hommes	0	0	0	0	4	0
	Femmes	0	1	2	2	0	0
	Total	0	1	2	2	4	0
Catégorie C	Hommes	0	0	1	2	2	0
	Femmes	0	1	2	7	5	0
	Total	0	1	3	9	7	0

* source : RSU 2021, 2022 et 2023

D. Rémunération

> En 2021

Les tableaux ci-dessous présentent les salaires moyens brut des hommes, des femmes et de l'ensemble des agents de la Collectivité

Agglo 2021	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Toutes catégories
Femmes	2947 €	2234 €	1810 €	2073 €
Hommes	3646 €	2190 €	2039 €	2169 €
Écart H/F	23,72 %	-1,97 %	12,65 %	4,63 %
Ensemble	3161 €	2212 €	1850 €	2112 €

> En 2022

Agglo 2022	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Toutes catégories
Femmes	3244 €	2223 €	1897 €	2206 €
Hommes	3578 €	2144 €	1844 €	2211 €
Écart H/F	10,29 %	-3,55 %	2,79 %	0,23 %
Ensemble	3411 €	2189 €	1917 €	2208 €

> En 2023

Agglo 2023	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Toutes catégories
Femmes	3349 €	2293 €	1988 €	2279 €
Hommes	4134 €	2221 €	2032 €	2306 €
Écart H/F	23,44 %	-3,14 %	2,21 %	1,18 %
Ensemble	3558 €	2263 €	2006 €	2290 €

E. Télétravail en 2023

Nombre d'agents qui télétravaillent au sein de la Collectivité

Hommes	Femmes	Cat. A		Cat. B		Cat. C	
		H	F	H	F	H	F
19	61	8	14	7	15	2	26

Nombre d'agents qui télétravaillent avec des jours fixes et/ou des jours flottants

Droit privé		Jours fixes		Jours flottants		Jours fixes + jour flottants	
H	F	H	F	H	F	H	F
2	6	8	32	8	10	3	19

A. Pérennisation et développement des actions

La ville de Saint-Dié-des-Vosges prête une attention particulière en matière de prévention et de sensibilisation sur les inégalités entre les hommes et les femmes.

Des actions sont mises en place de façon annuelle sur la ville en partenariat avec différents services de la ville, du Centre Communal d'Action Sociale et de la Communauté d'Agglomération et avec des associations locales. Elles sont coordonnées par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Dié-des-Vosges.

Ces actions visent à sensibiliser sur l'égalité entre les hommes et femmes et peuvent être à destination du tout public ou des agents des trois collectivités.

Des comités techniques et de pilotage sont mis en place afin de construire au mieux ces différentes actions.

B. Temps forts organisés entre 2021 à 2023

• Les journées Internationales des droits des femmes

> En 2021

En raison de la crise sanitaire, aucun temps fort n'a été réalisé dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.

> En 2022

Les temps forts organisés ont plutôt été orientés vers les stéréotypes et les métiers genrés. En effet, les établissements scolaires (collèges) ont été sensibilisés à ce sujet par l'intermédiaire de théâtre participatif joué par la compagnie TILT. Des témoignages notamment d'un sage-femme ont été accueillis avec beaucoup d'attention par les collégiens.

D'autres moments plus festifs ont pu mettre la femme à l'honneur notamment par une exposition de portrait des femmes locales.

La mixité des métiers, un enjeu crucial pour casser les stéréotypes de genre

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la Ville a organisé, à l'espace Georges-Sadoul, des représentations théâtrales accompagnées de témoignages destinées aux collégiens. Le but : casser les stéréotypes de genre pour leur montrer que chaque métier est accessible.

« Sensibiliser les enfants allant de la 5^e jusqu'à la seconde en ayant une partie interactive avec les acteurs pour les mettre en confiance. » Tel est le but de la venue de la compagnie Tilt, ce mardi, invitée par la ville de Saint-Dié-des-Vosges à l'espace Georges-Sadoul.

Les acteurs Julien Jouannic et François Barthélemy ont donc joué plusieurs saynètes devant des élèves du collège Souhait. « Nous avons déjà travaillé sur le thème des violences conjugales... La compagnie a été créée autour de ce projet. On nous a proposé les scènes et nous avons travaillé pour les adapter aux enfants à l'occasion de cette journée internationale des droits des femmes. Nous invitons les enfants à venir sur scène. Chacun a un jeu de rôle sur

les clichés que l'on retrouve sur les métiers hommes-femmes (les métiers agricoles ont notamment été abordés) et l'importance de l'orientation parfois biaisée par l'environnement. L'objectif est de montrer qu'aucun métier n'est inaccessible à qui que ce soit », indique Julien Jouannic.

Entre les différentes scènes, l'animateur a donc énuméré les différents corps de métier où l'on retrouve fréquemment des femmes et des hommes. Le BTP est d'ailleurs l'un des métiers où l'on retrouve le moins de femmes, tout comme la profession de sage-femme pour les hommes. « Nous faisons des actions depuis huit ans, mais là il fallait voir les jeunes sans les adultes. Il y avait une forte demande des établissements scolaires », rappelle François Le-grand, conseiller délégué pour la ville sur l'égalité hommes-femmes.

Présenter son métier

Deux intervenants sont venus présenter leur métier entre les saynètes. Il s'agit d'André Guillaume et d'Alexandra l'Hôte. Le premier nommé, un homme, est sage-femme à Moncel-lès-Lunéville. Un métier qui



La compagnie Tilt a proposé de nombreuses saynètes visant à montrer les clichés que l'on peut retrouver dans différents métiers. Photo VM/Bastien VIENNOT

suscite de nombreuses interrogations. « Au début, on me prenait pour un docteur quand j'entrais dans la salle d'accouchement. Il y a tellement peu d'hommes sages-femmes que parfois, les patients peuvent être étonnés. J'ai entendu de nombreux stéréotypes sur le fait que j'étais un pervers ou encore gay. Il faut que cela change. Chaque métier est accessible, y compris celui-ci du moment où l'on instaure une relation de confiance avec notre patient. »

Alexandra, elle, est mécanicienne automobile au garage

Georges, et a tenu à rassurer les filles sur son entente avec les garçons au sein de son travail. « Il y a une vraie notion d'entraide. On ne me différencie pas du reste du groupe. Il ne faut pas hésiter à faire le métier que l'on aime et surtout ne pas avoir peur de ce que l'on va dire sur vous. » Des messages qui ont été entendus. De là à faire évoluer les mœurs ?

Bastien VIENNOT

Une vidéo tournée par l'association Face Vosges a également été présentée aux collégiens

lors de la matinée dans laquelle plusieurs personnes ont témoigné sur leurs métiers et formations. Une psychologue est également intervenue au centre social Germaine-Tillon dans le cadre du café des parents. La mission locale et les élèves du lycée Baumont bénéficieront eux aussi d'interventions de travailleurs le 29 mars. Une exposition avec les portraits et parcours de jeunes femmes sera aussi accessible à l'espace Georges-Sadoul le samedi 12 mars de 15 h à 18 h. Un quiz sur l'égalité filles-garçons sera organisé le 12 avril de 14 h à 17 h.

* source : Vosges Matin 09/03/2022

> En 2023

Le métier d'hôtesse de l'air a été mis à l'honneur afin de découvrir son évolution et la place de la femme dans le milieu de l'aviation. Une exposition a été mise en place au Musée Pierre Noël présentant les différents uniformes des hôtesses de l'air au fil des années. Un échange privilégié a également eu lieu avec une hôtesse de l'air retraitée d'Air France qui a pu expliquer comment elle équilibrait sa vie de famille avec son métier.

✿ La vie de la cité

11

Journée des droits des femmes

Une femme, une carrière... dans les airs

La traditionnelle Journée des droits des femmes fut naturellement célébrée à Saint-Dié-des-Vosges ; comme chaque année. Ce 8 mars 2023, c'est de manière particulièrement originale que l'événement fut mis en lumière du côté du Musée Pierre-Noël.

C'est tout d'abord le fruit d'une amitié ; celle de Josiane Dumoulin, déodatienne de naissance, parisienne d'adoption, ancienne hôtesse de l'air... et de Dominique Daunan, bien connue sur le territoire pour son engagement au sein du club Soroptimist local.

Tout au long de sa carrière, Josiane Dumoulin a conservé les documents et tenues floqués « Air France ». Une « collection » qui méritait bien une exposition. C'est ce que Dominique Daunan avait suggéré à son amie. C'est acté ! Après une autorisation obtenue auprès de la Compagnie Air France, le projet a pu voir le jour.

Ce n'était là que l'un des volets de cette édition 2023 de la Journée des droits des femmes à Saint-Dié-des-Vosges

puisqu'en marge de l'exposition, des jeunes du Centre Social Germaine-Tillion de Saint-Roch ont lu des extraits de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, de Olympe de Gouges, ainsi que des citations de Simone Veil.

Autre temps fort de cette journée : un grand défilé de quatre jeunes femmes volontaires portant certaines des tenues de Josiane Dumoulin, le tout commenté par le journaliste Francis Gérardin.

T.J.



* source : Echo des Vosges 30/03/2023

• Octobre Rose

Chaque année, durant tout le mois d'octobre, la ville de Saint-Dié-des-Vosges propose des manifestations pour sensibiliser à la cause. Une marche et une course roses sont organisées chaque année afin de récolter des dons pour la Ligue contre le Cancer. Il s'agit d'un travail en partenariat avec de nombreuses associations locales qui donne de plus en plus d'ampleur à l'évènement.

Octobre Rose

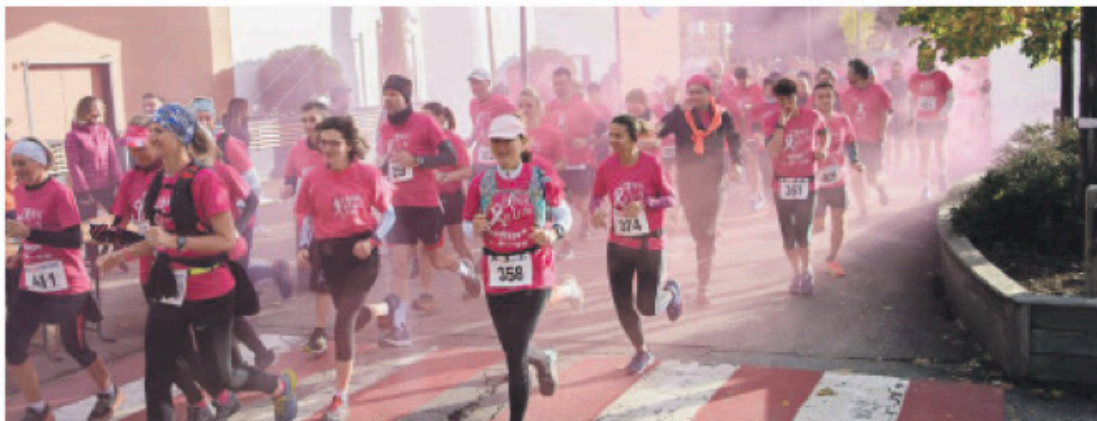
Un demi-millier de participants à la « Pink Run »

Des conditions climatiques un peu plus frisquetttes que celles connues quelques jours auparavant, mais au moins, pas autant de pluie que la veille.

Ce temps fort de la déclinaison déodattienne d'Octobre Rose, cette opération de sensibilisation au cancer du sein qui, chaque année bat son plein dans la cité, a donc bénéficié de la clémence de la météo. Ainsi, près d'un demi-millier de participants avaient pris le départ des deux courses « Pink Rose » de 10 kilomètres pour la première et 5 kilomètres pour la deuxième course de la matinée de ce dimanche 15 octobre.

Un départ qui avait été donné par le Maire Bruno Toussaint sur le parking du centre commercial Leclerc. L'animation sonore était brillamment assurée, comme le matin, par K-Events.

(Ph. : M.F.) / T.J.



* source : Echo des Vosges 26/10/2023

En 2023, la nouveauté a été de sensibiliser directement les agents des trois collectivités, au dépistage du cancer du sein. Pour cela, la Présidente locale de la Ligue contre le cancer, accompagnée du Docteur Jérémy Laurent, Responsable Grand-Est du centre de coordination du dépistage du cancer du sein, ont pu échanger avec les agents lors d'une matinée prévue le 5 octobre 2023. Afin d'enrichir les différents échanges, une jeune femme atteinte d'un cancer du sein a témoigné sur son combat contre la maladie.

Saint-Dié-des-Vosges

Octobre rose s'invite au petit déjeuner du personnel communal

Octobre rose se poursuit, avec pour la première fois, à l'initiative du CCAS et organisée par Lyla Regaia, une rencontre entre le Dr Jérémy Laurent, responsable du Centre de coordination Grand Est dépistage des cancers, et le personnel communal de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, à la salle Saint-Vincent-de-Paul au CCAS le jeudi 5 octobre. Le but de cette rencontre : promouvoir le dépistage précoce du cancer du sein.

Ce que les femmes peuvent faire pour elles

« Une femme sur huit sera touchée par le cancer du sein au cours de sa vie », a rappelé le Dr Laurent, et il est nécessaire de procéder à un dépistage précoce.

Lors des échanges, il a fait une démonstration sur mannequin de la méthode de palpation des seins et des aisselles que les femmes peuvent facilement pratiquer sur elles-mêmes. Un geste qu'il est recommandé de faire une fois par mois afin de détecter précocement toute anomalie telle que des grosseurs inhabituelles ou tout changement

notoire de la peau.

Regrettant qu'à ce jour, dans le département des Vosges, seules 47,9 % des femmes âgées de 50 à 74 ans répondent à l'invitation du Centre de coordination Grand Est dépistage des cancers, il a insisté : « Un dépistage précoce, en cas de diagnostic positif, entraîne des thérapies moins invalidantes, moins lourdes et moins longues. »

Un témoignage émouvant

Justine Schroeder, victime d'un cancer à l'âge de 24 ans alors qu'elle allaitait son enfant, avait été invitée à témoigner sur son parcours.

« Je suis venue témoigner afin d'encourager les jeunes femmes à se faire dépister au moindre signe d'alerte. Je suis venue battre en brèche l'idée préconçue que le cancer du sein ne touchait pas les jeunes femmes et les femmes allaitantes », a-t-elle martelé. « En venant ici, j'avais peur d'inspirer la pitié, mais c'est l'espoir que je veux avant tout porter ! »

Annie Dumoulin, responsable



Échanges entre Annie Dumoulin, responsable déodatienne de la Ligue contre le cancer et Justine Schroeder, atteinte d'un cancer du sein à 24 ans, venue témoigner de son parcours.

ble déodatienne de la Ligue contre le cancer, a fait savoir que la commission sociale de la Ligue accorde des aides financières pour des fournitures non prises en charge par la Sécurité sociale et pour des soins de support sur présen-

tation d'un dossier monté par une assistante sociale (contact : 06 83 60 51 30).

« Le courage, ça n'est pas de ne pas avoir peur, c'est d'avoir peur et d'y aller quand même », a conclu Justine Schroeder.

* source : Vosges Matin 14/10/2023

• Les journées internationales de lutte contre les violences faites aux femmes

Une des volontés de la ville de Saint-Dié-des-Vosges est de mener des actions d'envergure afin de sensibiliser et de lutter contre les violences faites aux femmes. L'objectif est de sensibiliser le tout public, dès le plus jeune âge et d'élargir aux violences intrafamiliales.

> En 2021 et 2022 :

Les temps forts organisés sur ces deux ans ont été à destination principalement des établissements scolaires (collèges et lycées). Cela permet de sensibiliser assez tôt pour prévenir des situations à risques. La compagnie TILT, proposait du théâtre participatif, ce qui permet de libérer et faciliter les échanges. De plus, des policiers et gendarmes étaient présents pendant les séances afin d'expliquer leurs interventions lors de violences intrafamiliales. A la fin des séances, certains jeunes ont pu échanger de façon confidentielle avec les forces de l'ordre sur des situations auxquelles ils étaient confrontés.

Le dossier

Sensibilisation

Contre les violences conjugales, la lutte s'organise

« Les coups, les insultes, les paroles humiliantes, les actes sexuels imposés de la part des adultes ou de la part d'un autre jeune alors que nous n'en voulons pas ou que nous ne nous sentons pas prêt.e.s, ne sont pas normaux et sont interdits. Les violences sont volontaires, les gens qui les commettent veulent s'imposer par la force pour nous soumettre ou pour nous faire croire qu'on n'a pas de valeur. Elles portent atteintes à nos droits fondamentaux et sont punies par la loi. En France, nous avons des droits... le droit de dire non, de nous défendre, de les dénoncer, d'être protégé, d'être aidé, de recevoir des soins, d'obtenir justice et réparation. On peut trouver de l'aide et des conseils auprès de personnes qualifiées et à l'écoute. Il y a urgence ! »

En France, en 2020, 102 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire, 23 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire, 14 enfants mineurs sont décédés, tués par un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple.

La Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a été instaurée le 25 novembre 1999 par l'Organisation des Nations Unies. Pourquoi cette journée ?

Parce que la violence contre les femmes est une violation des droits de l'homme. La violence contre les femmes résulte d'une discrimination à l'égard des femmes, tant dans le droit que dans les faits, ainsi que de la persistance d'inégalités entre hommes et femmes.

Près de 350 lycéens sensibilisés

La violence contre les femmes a de lourdes conséquences et peut empêcher la réalisation de progrès dans certains domaines, comme l'élimination de la pauvreté, la lutte contre le HIV/sida et la paix et la sécurité. La violence contre les femmes et les filles n'est pas inéluctable et sa prévention est non seulement possible mais essentielle.



Près de 350 lycéens ont été sensibilisés à cette occasion

La violence contre les femmes est un problème mondial. Jusqu'à 70% des femmes sont victimes de la violence au cours de leur vie. Une journée déclinée chaque année à Saint-Dié-des-Vosges. Ce qui fut à nouveau le cas ce 25 novembre 2021. C'est précisément dans les locaux du musée Pierre-Noël que deux « séances » de sensibilisation se sont déroulées.

Menée par la conseillère déléguée, Françoise Legrand, et le premier adjoint au Maire, Bruno Toussaint, cette journée a permis à près de 350 lycéens d'être sensibilisés à l'inacceptable.

En matinée, ce sont les élèves des classes de seconde, première et terminale du lycée Baumont, qui ont ouvert le bal ; suivis, durant l'après-midi, de leurs homologues de Jacques-Augustin. Au programme : une série de saynètes proposées par deux comédiens de la Compagnie TILT de Nancy, également des échanges avec deux écrivains, Elise Fischer et Céline Lapertot, également avec Prisca Weckscheider, Gendarme et Officier de Police Judiciaire. En toile de fond : « Réagissons ! Brisons le si-



Le rendez-vous avait été initié cette année au Musée Pierre-Noël.

lence ! » ou comment amener un maximum de victimes à parler, se confier, et porter plainte.

Rappels :

Face aux violences conjugales, réagir peut tout changer.

En cas d'urgence : appelez en priorité le 17. Un policier ou un gendarme vous écoutera. Vous ne pouvez pas appeler ? Envoyez un SMS au 114. Enfants en danger : 119. SAMU : 15.

Structures locales - France Victimes 88. Tél. : 03.29.50.15.76. CIDFF des Vosges : 03.29.35.49.15. CCAS : 03.29.52.39.39. Courriel : service-social@ville-saintdie.fr Aide et écoute : appelez le 3919. Appel anonyme et gratuit 7j/7. (Tony JACQUOT)

* source : Vosges Matin 14/10/2023

> En 2023 :

Tout comme pour Octobre Rose, en 2023, la ville de Saint-Dié-des-Vosges a souhaité sensibiliser les agents et notamment les travailleurs sociaux qui rencontrent au quotidien des situations de violences intrafamiliales.

🌸 La semaine sociale

La lutte s'organise

Tous mobilisés contre les violences conjugales

C'est une action qui se renouvelle depuis 2014 à Saint-Dié-des-Vosges. Dans le cadre de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville se mobilise et propose plusieurs actions afin de sensibiliser le plus grand nombre à un fléau planétaire.



On se doute que la déclinaison déodattienne de cette opération fut rondement menée et remplie cette année encore. A Saint-Dié-des-Vosges, la « *journée* » fut étendu à « *toutes les violences conjugales* » avec, au programme : un temps d'échange avec les professionnels de Terrain « *Face aux violences conjugales : comment agir ?* »

Un « *théâtre forum* » avec la Compagnie Tilt en direction des lycéens de la commune, des stands d'information, renseignements... des projections à l'Excelsior ; pour dire « *non* » à un fléau mondial qui, chaque année, fait des milliers de victimes.

T.J.



* source : Echo des Vosges 30/11/2023